

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1001

présenté par
Mme de La Raudière

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 10, substituer aux mots :

« afin, notamment »

le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.